

Pourquoi les manifestants doivent marcher (symboliquement) sur l'Elysée, l'Assemblée nationale et les préfectures

FS francesoir.fr/opinions-tribunes/passe-sanitaire-pourquoi-les-manifestants-doivent-marcher-symboliquement

July 23, 2021

🕒 Publié le 23/07/2021 à 11:52



FranceSoir

Auteur(s): Alexandre Gerbi, pour FranceSoir

⚠️ ⚠️

TRIBUNE - « La dictature c'est 'ferme ta gueule', la démocratie c'est 'cause toujours'. » L'amusante et célèbre formule est plus que jamais d'actualité. A nous d'en tirer les conséquences, et de parler à ceux qui nous dirigent le seul langage qu'ils comprennent : celui de la violence symbolique. Pour éviter le déchaînement de la violence tout court.

Evidence de l'escroquerie du Covid-19

Si l'immunisation collective était le but, alors le ministère de la Santé aurait imposé un test immunologique comme préalable à toute injection.

Le gouvernement et les médias nous l'ont assez rabâché : le dangereux Sars-Cov 2 circule sans cesse parmi nous depuis un an et demi. Il en résulte que beaucoup de Français(e)s de tous âges ont été confrontés au virus, et que nombre d'entre eux se trouvent par conséquent immunisés contre lui par le jeu naturel de leurs défenses immunitaires. Souvent d'ailleurs sans le savoir, puisque cette maladie est fréquemment « asymptotique ». Cela aussi, on nous l'a rabâché.

Si l'objectif était donc vraiment la santé publique, les individus testés positifs aux anticorps auraient dû logiquement être dispensé(e) de l'injection et des risques qu'elle comporte (car elle en comporte).

Or bizarrement, le ministère de la Santé d'Olivier Véran et le gouvernement n'ont jamais rien envisagé de tel. Au contraire, lors de son allocution le 12 juillet 2021, la mine plus sombre que jamais, Emmanuel Macron a déclaré que tout le monde devait recevoir l'injection salvatrice, dès l'âge de douze ans. Alors même que les adolescents en bonne santé sont pour ainsi dire invulnérables à la maladie...

Injecter un produit à des individus qui, pour les uns, ne risquent presque rien du virus et, pour les autres, sont déjà immunisés par un contact antérieur avec lui, voilà qui est incongru...

A ce stade, à moins de faire une confiance béate au Pouvoir, à ses narratifs alambiqués et souvent contradictoires, difficile de ne pas voir que **le Covid-19 n'est qu'un prétexte visant bien d'autres objectifs que la santé publique.**

Fausse « peste » et vrais objectifs

Evidente depuis mars 2020, ce qu'il faut bien appeler l'escroquerie du Covid-19 achève actuellement, avec la phase prétendument « vaccinale », d'être démontrée.

Avec d'autres, depuis près d'un an et demi, nous l'avons dit et répété, et nous le répéterons autant qu'il le faudra : la mortalité du virus plafonnant à 0,1 % en population générale, présenter cette maladie comme un danger de santé publique majeur relève de l'imposture.

Rappelons que la maladie fut présentée par le gouvernement et les médias mainstream comme une nouvelle « peste », selon l'expression délibérément anxiogène, et complètement mensongère, du directeur de la Santé publique, Jérôme Salomon, le 23 avril 2020 face à la mission d'information de l'Assemblée nationale (1). Mensongère, car à cette date, la faible létalité du Covid était déjà connue (2). On savait également, dès cette époque, que le Covid-19 ne tue le plus souvent que de grands vieillards et des personnes frappées de lourdes comorbidités. Or en dépit de ces réalités, la « pandémie » fut invariablement présentée comme susceptible de tuer n'importe qui à n'importe quel âge. Et à partir de là, elle a servi de prétexte au déclenchement puis au déploiement, mois après mois, d'un pataquès inouï, désastreux en matière de libertés publiques (confinements, lourdes entraves au droit de circuler, couvre-feux, masque obligatoire y compris en extérieur, etc.) et ruineux à maints titres, notamment par le blocage massif de l'économie (on parle officiellement d'une facture d'au moins 400 milliards d'euros pour l'État, l'ensemble des dégâts sur l'économie étant sans doute bien plus important). Nous avons montré ailleurs en quoi cette ruine de l'État, voulue par Macron, homme-lige des ploutocrates, permet de préparer le triomphe de l'ultralibéralisme, entre privatisation tous azimuts des services publics, vente des bijoux de famille et liquidation des acquis sociaux, notamment du Code du Travail (3).

A présent, l'injection d'un produit expérimental, à l'efficacité douteuse et à la sécurité pour le moins incertaine, imposée par chantage à la liberté, est la dernière en date des étapes aberrantes de l'opération conduite en France par Macron.

A l'évidence, le but de la prétendue « vaccination » n'est pas l'immunisation collective, mais l'injection pour elle-même et pour ce qu'elle permet a minima : le traçage numérique via le « passe sanitaire » justifié par ladite injection.

Pourquoi Macron se croit intouchable ou le mensonge impuni comme fondement de la Ve République

Devant l'ampleur et l'évidence de la trahison, mais aussi ses conséquences gravissimes (liberté en charpie, hécatombe, ruine de l'État, de la Sécu, etc.), d'aucuns tiennent pour acquis que l'escroquerie criminelle du Covid-19 finira par apparaître aux yeux du plus grand nombre, et que le scandale se terminera nécessairement par le procès de Macron et de ses complices. Et par leur condamnation à de très lourdes peines de prison.

Pourtant, bien que les preuves soient nombreuses et accablantes, il ne faut pas, selon l'adage, vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Macron sait en effet que son impunité est garantie, bien davantage que par la Constitution, par le puissant Système qui l'a fait roi en 2017, et qui le soutient depuis à bout de bras.

C'est d'ailleurs précisément parce qu'il a la certitude d'être définitivement intouchable que Macron s'est permis, depuis un an et demi, autant de grossiers mensonges et de décisions plus ineptes, et scandaleuses, les unes que les autres. Mensonges et décisions qui ont provoqué une psychose collective, des dizaines de milliers de morts, par suicide, par désespoir, et surtout par défaut de traitement. Notamment parce que tous les médicaments efficaces et bon marché ont été systématiquement combattus ou interdits par les autorités, dont l'Ordre des Médecins, tandis que les traitements inefficaces voire dangereux, mais très onéreux et donc très lucratifs, étaient autorisés et promus, achetés pour des sommes astronomiques (voir par exemple l'affaire du Remdésivir) quel qu'en soit le coût y compris humain, comme l'a démontré dans ses ouvrages le Pr Christian Perronne (4). Une longue série de décisions apparemment absurdes, en réalité délétères, qui s'expliquent non par le confortable alibi de la bêtise ou de l'incompétence, mais par la corruption qui gangrène les plus hautes autorités. Ce phénomène de la corruption des élites politiques et médicales, devenu colossal, le Pr Didier Raoult l'a dénoncé devant la commission parlementaire dès juin 2020 (5). Ce phénomène a également été rappelé et mis en évidence des médias peu soupçonnables de « complotisme » : *Le Monde* (6) et *Arte* (7). En vain, bien entendu.

C'est toujours en raison de cette impunité garantie quelle que soit la gravité des faits que, le 12 juillet 2021, le même Macron a encore accentué la trahison dont il est l'agent en France. Celui qui tient lieu de « président de la République » a ainsi annoncé la mise en place imminente du « passe sanitaire », brandissant la menace de multiples mesures hautement liberticides.

Alors que les Français avaient jusque-là fait preuve d'une très grande soumission aux décisions les plus aberrantes de l'Etat, cette annonce a provoqué de très importantes manifestations à travers toute le Pays, le samedi 17 juillet 2021. Manifestations dûment et grossièrement minorées, et bien entendu tout aussi grossièrement dénigrées et traînées dans la boue par la presse mainstream, comme au beau temps des Gilets Jaunes.

On aurait tort de croire pour autant que cette mobilisation populaire conduira au retrait de ce noir projet, et encore plus qu'elle préfigure un procès retentissant de ses auteurs.

Il est de bon ton de citer en exemple le général De Gaulle, démissionnaire après le référendum perdu de 1969, pour présenter l'ermite de Colombey comme un modèle de vertu démocratique et de d'intransigeance républicaine. C'est oublier que le même général De Gaulle a totalement trahi ses discours et ses serments solennels, éminemment démocratiques et républicains, prononcés onze ans plus tôt, en juin 1958, en Algérie. C'est oublier, aussi, que bien qu'élu sur le programme de l'Intégration fraternelle et de l'égalité politique des populations arabo-berbères d'Algérie, voire des populations d'Afrique subsaharienne (relire par exemple le discours d'Alger et de Mostaganem des 4 et 6 juin 1958), le général De Gaulle y était en réalité résolument opposé, et l'anéantit méthodiquement par les moyens les plus inavouables, sans jamais avoir le moindre compte à rendre sur le sujet. Soixante ans plus tard, les trahisons et crimes gaulliens (affaire gabonaise, loi 60-525, collusions avec le FLN, massacre des Harkis, référendum d'autodétermination bidon en Algérie, etc.) demeurent impunis, et le resteront sans doute encore longtemps, peut-être pour toujours si l'on en juge par l'amnésie collective qui prévaut.

Telle est la cynique loi de l'Histoire, écrite comme chacun le sait par les vainqueurs : quelle que soit l'ampleur d'une trahison et des crimes qui l'accompagnent, si cette trahison finalement triomphe, ses responsables n'auront jamais à s'en expliquer devant un quelconque tribunal, fût-ce celui de l'Histoire. Au contraire, leurs agissements seront justifiés voire glorifiés, tandis que leurs crimes seront benoîtement tenus sous le boisseau. Et bien sûr, les auteurs pourront même, toute honte bue, être érigés en icônes pieusement révérees...

Macron sait tout cela.

Marcher symboliquement sur l'Élysée, l'Assemblée nationale, les préfectures

Les centaines de milliers de manifestants qui ont défilé dans les rues de France le samedi 17 juillet 2021, Macron les méprise, comme il méprise la démocratie, lui qui fut élu dans les conditions les plus douteuses, au prix d'une série de manipulations médiatiques et judiciaires sans précédent.

Pour aussi ample que soit leur mouvement, il serait bien naïf de croire que ces manifestants auront gain de cause.

Si la protestation contre le « passe sanitaire » devait durer et s'amplifier, nul doute qu'elle sera écrasée au besoin dans le sang, comme le furent les Gilets Jaunes, pendant que les médias, comme toujours en phase avec le Pouvoir et bafouant l'éthique de leur profession, s'emploieront à disqualifier ce mouvement par tous les moyens.

Martine Wonner, ex-députée LREM en rupture, a appelé à faire le siège des parlementaires et à envahir les permanences des députés. Immédiatement, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur de la répression contre les Gilets Jaunes devenu président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, comme toujours téléguidé par Macron, a demandé à Richard Ferrand, président de l'Assemblée, lui aussi fidèle serviteur du locataire de l'Élysée, de « saisir le procureur de la République de Paris, afin de vérifier la véracité des propos tenus [par Martine Wonner] ainsi que les éventuelles suites pénales qu'il pourrait y donner ».

Au risque d'entrer à notre tour dans le collimateur de la justice scélérate d'un régime félon, retourné contre le peuple et la Nation au profit de ses maîtres ploutocrates, nous dirons ceci : tant que les manifestants se borneront à manifester paisiblement de la Bastille à la République, ils ne recueilleront que le mépris du prince machiavélique qui trône à la tête de l'Etat. Autrement dit, tant que les manifestants ne marcheront pas, bien sûr symboliquement, sur l'Élysée, l'Assemblée nationale et les préfectures de province, il est clair que toute mobilisation, quelle qu'en soit l'ampleur, restera lettre morte, puisque tous les contre-pouvoirs institutionnels (Assemblée nationale, Sénat, Conseil d'État, Conseil constitutionnel, etc.) sont essentiellement neutralisés, voire complices de la trahison à laquelle se livre l'exécutif.

Qu'on nous comprenne bien : nous n'invitons pas le peuple à prendre d'assaut le palais présidentiel, le Palais-Bourbon, les préfectures de province, ni à décapiter Macron, ni à pendre les députés godillots à la lanterne, ni à fusiller les préfets devenus ennemis du peuple. Comme le disait le grand Brassens dont on fête cette année le centenaire de la naissance, « *s'il suffisait de quelques hécatombes pour qu'enfin tout changeât, qu'enfin tout s'arrangeât, (...) au paradis sur Terre on y serait déjà* ». Et nous savons, ô combien ! que lorsque le sang des rois est versé, c'est en fin de compte celui du peuple qui bientôt coule à flot, préparant des lendemains qui déchantent et de nouvelles tyrannies.

C'est pourquoi nous préférons que les traîtres soient, dans le plus strict respect de la loi, traduits en justice. Au gré d'un procès, ou plutôt d'une série de procès. Car au delà du gouvernement, c'est le procès de tout un Système, et notamment des médias dévoyés, aux antipodes de la Charte du Journaliste qui régit en principe leur corporation, qu'il convient d'instruire et de conduire à son terme. Ce sont les écuries d'Augias qu'il faut nettoyer. Pour garantir la pérennité de notre devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Or nous avons aussi compris que ce pouvoir, qui recourt d'un cœur léger à la violence, ne comprend que la violence ou, à défaut car nous sommes civilisés, la menace de la violence, solennellement et calmement proférée.

C'est pourquoi le mot d'ordre des manifestants doit être dorénavant : marcher sur l'Élysée, sur l'Assemblée nationale, sur les préfectures de province. Répétons-le : symboliquement. Dans l'espoir d'être entendus.

Afin d'éviter que le peuple, par désespoir, en arrive, quelque jour, à de vraies et regrettables extrémités.

Notes :

(1) https://www.bfmtv.com/sante/une-crise-exceptionnelle-salomon-compare-la-pandemie-de-coronavirus-a-la- peste-et-la-grippe-espagnole_AV-202004230122.html

(2) Le 20 février 2020, le Pr Eric Caumes, chef du service des maladies infectieuses à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris, avait expliqué : *"Le taux de létalité [du Covid-19] a tendance à baisser depuis le début de l'épidémie. Il a d'abord été estimé à 15%, puis à 2%, puis à 1%. Dans les études, actuellement, on dit 0,5 à 1%. Mais le problème c'est qu'on ne connaît pas le dénominateur, et plus notre connaissance progresse sur le nombre de patients infectés (...), plus on se rend compte qu'il y a énormément de gens qui sont infectés avec peu de symptômes voire pas de symptôme du tout. Et donc on estime que le taux de létalité est probablement moindre que celui qu'on a calculé jusqu'à maintenant. Et je pense qu'il va terminer autour de 0,1%, (...) donc on va se retrouver avec un taux de létalité globalement proche de celui de la grippe. (...) Le virus lui-même (...) n'est pas la peste du Moyen-Âge, clairement. [C'est un] virus émergent, pas très grave."*

Le 17 mars 2020, le Pr Didier Raoult, directeur de l'IHU Méditerranée Infection, expliquait à son tour : *"(...) Bien sûr, les maladies infectieuses sont des maladies d'écosystème, mais on ne trouve pas [avec le Covid-19] une catastrophe qui justifie des mesures [comme le confinement général] dignes d'une catastrophe atomique. Par ailleurs, si on regarde ce qu'est la mortalité de cette maladie, c'est assez difficile à évaluer, mais il y a, au moins, un endroit dans lequel c'est facile d'évaluer une part de la transmission, et la part de la mortalité. C'est cette grande folie qu'ont fait les Japonais en coinçant tout le monde sur un bateau de croisière, avec des gens dont la moyenne d'âge était extrêmement élevée, comme les croisiéristes en général. Il y avait à peu près 3000 personnes [sur le bateau]. Là-dessus, il y en a 700 qui sont tombées malades et 7 qui sont mortes. Dans la population la plus à risque, la mortalité est de 1% ! Donc il faut arrêter de raconter des choses qui terrifient les gens. Bien entendu, si vous ne testez que les gens en réanimation (...) vous aurez une vision de la gravité de la maladie qui n'aura rien à voir avec la gravité de la maladie, [car] la gravité de la maladie des gens qui sont en réanimation généralement est très grave. (...) Moi je ne vois pas de signaux de mortalité qui soient spécifiquement redoutables [par rapport à une grosse grippe] (...)".*

(3) Sur le projet ultralibéral qui sous-tend l'escroquerie du Covid-19, le lecteur pourra se reporter à ces tribunes publiées dans AgoraVox en juin, octobre et novembre 2020 : <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/confinement-general-l-escroquerie-224846>

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/l-epidemie-sans-fin-la-strategie-227962>

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-double-ruine-et-ses-228474>

(4) *Y a-t-il une erreur qu'ils n'ont pas commise ?*, Albin Michel, 2020. *Décidément, Ils n'ont toujours rien compris !*, Albin Michel, 2021.

(5) <https://www.lci.fr/sante/video-didier-raoult-j-ai-ete-menace-j-ai-porte-plainte-2157532.html>

(6) Dans *Le Monde*, en date du 30 septembre 2020, dans un article intitulé *Conflit d'intérêts : l'impossible accès aux contrats conclus entre les laboratoires et les médecins*, est dressé ce constat accablant : « Ainsi, les laboratoires ont distribué plus de 6,6 milliards d'euros en France entre 2012 et 2019, selon le site *Euros for Docs*, qui met à disposition du public les données de la base *Transparence Santé* sous une forme lisible, exploitable et corrigée de nombreuses erreurs et doublons. Si les « académies, fondations, sociétés savantes et organismes de conseil » en sont les premiers bénéficiaires avec 2,3 milliards, les professionnels de santé arrivent juste ensuite avec 1,6 milliard. Ces liens d'argent savamment entretenus par les laboratoires pharmaceutiques avec le monde de la médecine sont à l'origine de conflits d'intérêts qui entachent la plupart des scandales sanitaires, du Mediator à la nouvelle formule du *Levothyrox* en passant par les implants. Une multitude d'études montrent désormais leur influence délétère sur les prescriptions et les pratiques des médecins, au détriment de la santé des patients. »

(7) *Big Pharma, labos tout-puissants*, documentaire diffusé le 8 septembre 2020 sur *Arte*. La corruption des instances politiques et médicales, qui mettent en coupe réglée la Sécurité sociale au profit des « Labos », y est mise en évidence.

Auteur(s): **Alexandre Gerbi, pour FranceSoir**

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez lu et apprécié notre article et nous vous en remercions. Pour que nous puissions poursuivre notre travail d'enquête et d'investigation, nous avons besoin de votre aide. FranceSoir est différent de la plupart des medias Français :

- Nous sommes un **média indépendant**, nous n'appartenons ni à un grand groupe ni à de grands chefs d'entreprises, de ce fait, les sujets que nous traitons et la manière dont nous le faisons sont exempts de préjugés ou d'intérêts particuliers, les analyses que nous publions sont réalisées sans crainte des éventuelles pressions de ceux qui ont le pouvoir.

- Nos journalistes et contributeurs travaillent en collectif, au dessus des motivations individuelles, dans l'objectif d'aller à la **recherche du bon sens**, à la **recherche de la vérité** dans l'**intérêt général**.

- Nous avons choisi de rester gratuit pour tout le monde, afin que chacun ait la possibilité de pouvoir accéder à **une information libre et de qualité** indépendamment des ressources financières de chacun.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre soutien. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous lire et nous donner des marques de confiance, ce soutien est précieux, il nous permet d'asseoir notre légitimité de media libre et indépendant et plus vous nous lirez plus nous aurons un impact dans le bruit médiatique ambiant.

Alors **si vous souhaitez nous aider, c'est maintenant**. Vous avez le pouvoir de participer au développement de FranceSoir et surtout faire en sorte que nous poursuivions notre mission d'information. **Chaque contribution, petite ou grande, est importante pour nous, elle nous permet d'investir sur le long terme. Toute l'équipe vous remercie.**

[Soutenez FranceSoir dès 1€ >](#)

[Commentaires](#)

Manifestation hier au Sénat

[EN DIRECT - Les derniers articles en temps réel >>](#)